



**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DE
LA ROUTE 239 ET DE L'ÉGOUT PLUVIAL À SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

DIRECTION DE L'EST-DE-LA-MONTÉRÉGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES



**Étude de potentiel archéologique dans le cadre de la reconstruction
de la route 239 et de l'égout pluvial à Saint-Marcel-de-Richelieu**
(Projet de construction MTQ 154-06-0407)
Direction de l'Est-de-la-Montérégie
Direction générale des territoires

Rapport préparé par :

Josée Villeneuve
Alain Prévost
Robert Nadeau

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540
Adresse de courriel : patrimoine_experts@videotron.ca

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec
N° de contrat : 850 801 476 (N° de dossier : 8201-11-AD01)

Août 2012

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IV
LISTE DES PLANS	V
ÉQUIPE DE RÉALISATION	VI
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat et contenu de l'étude	1
1.2 Localisation et description de la zone d'étude	1
1.3 Interventions archéologiques déjà effectuées à proximité de la zone d'étude	1
2.0 MÉTHODOLOGIE	7
2.1 Les objectifs	7
2.2 Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)	7
2.3 Le potentiel archéologique euro-qubécois	8
3.0 MILIEU PHYSIQUE	9
3.1 Paléoenvironnement	9
3.2 L'environnement actuel	10
4.0 L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE	13
4.1 La chronologie de l'occupation humaine et le cadre culturel ancien	13
4.1.1 La période préhistorique	13
4.1.2 La période historique	15
4.2 Potentiel archéologique amérindien	15
4.2.1 Le milieu immédiat	16
4.3 Recommandations	16
5.0 L'OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE	17
5.1 Les sources principales	17
5.2 Éléments historiques liés au développement de Saint-Marcel-de-Richelieu	24
5.2.1 La période seigneuriale	24
5.2.2 Historique municipal	24
5.3 Potentiel archéologique euro-qubécois	26
5.3.1 Zone à potentiel E1 (du ch. 0+000 au ch. 0+115)	29

5.3.2	Zone à potentiel E2 (du ch. 0+115 au ch. 0+180).....	35
5.3.3	Zone à potentiel E3 (du ch. 0+180 au ch. 0+275).....	41
5.3.4	Zone à potentiel E4 (du ch. 0+145 au ch. 0+275).....	45
6.0	RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION.....	49
6.1	Plan d'intervention pour le potentiel archéologique euro-qubécois	49
	BILBIOGRAPHIE.....	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Critères environnementaux d'évaluation du potentiel archéologique préhistorique.....	9
Tableau 2	Résumé des documents examinés à la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu.....	18
Tableau 3	Éléments tirés de <i>Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002</i> , album-souvenir du 150 ^e anniversaire de Saint-Marcel-de-Richelieu.....	18
Tableau 4	Description des lots cadastraux anciens 204 à 209 (1880) du centre du village de Saint-Marcel-de-Richelieu, selon le Registre foncier du Québec	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation sur photo aérienne de la zone d'étude restreinte du projet n° 154-06-0407 (ministère des Terres et Forêts, 1 : 15 840, Q64526-158, 1964).....	2
Figure 2	Localisation sur carte topographique à l'échelle 1 : 50 000, de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et des limites de la zone d'étude du projet n° 154-06-0407 (source : ministère des Ressources naturelles, 31H05 1985 (extrait)).....	3
Figure 3	Localisation sur carte topographique à l'échelle 1 : 20 000 de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et des limites de la zone d'étude du projet n° 154-06-0407 (sources : ministère des Ressources naturelles, 31H15-200-0101 2001 (extrait)).....	4
Figure 4	Localisation des basses-terres du Saint-Laurent et des Appalches dans la MRC des Maskoutains (source : Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains, 2011, p.6-7).....	11
Figure 5	Détail de la carte pédologique de l'IRDA (31H15101, 1 : 20 000, 2008)	12
Figure 6	Comté de Richelieu (<i>Atlas of town of Sorel and county of Richelieu, Province of Quebec, 1880</i> . Hopkins H. W. ANQ, cote : G/1144/S6G475/H6).....	25
Figure 7	Cadastre ancien de Saint-Marcel-de-Richelieu (extrait de : Plan officiel de la Paroisse St-Marcel. Comté de Richelieu, 1878. Registre foncier du Québec)	26

Figure 8	Extrait du cadastre ancien pour le centre du village de Saint-Marcel-de-Richelieu (extrait de : Plan officiel de la Paroisse St-Marcel. Comté de Richelieu, 1878. Registre foncier du Québec).....	27
Figure 9	Cadastre récent (extrait du Plan du cadastre de Saint-Marcel-de-Richelieu au 27 février 2012). Le terrain de la fabrique est surligné en brun.....	28
Figure 10	Vue aérienne de l'église, de la station de pompage et de l'intersection de la route 239 avec le rang de l'Église (extrait et agrandissement de la photographie aérienne 64526-157. Ministère des Terres et Forêts, Photo-cartothèque provinciale, 1964)	30
Figure 11	Vue aérienne de l'église, du presbytère et de la station de pompe (tiré de l'album souvenir <i>Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002</i>)	30
Figure 12	Localisation de la station de pompe au sud de l'église (Plan du terrain de la Fabrique de Saint-Marcel. Ministère de la Voierie du Québec, 1972, tiré des Archives de la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu).....	31
Figure 13	Vue aérienne du noyau villageois avec l'église et l'intersection de la route 239 avec le rang de l'Église. La ligne rouge correspond à une partie de l'emprise prévue (extrait et agrandissement de la photographie aérienne HMQ04-118-3. Photo-cartothèque provinciale, 30 mai 2004)	36
Figure 14	Plan du centre du village, sans date (réalisé après la destruction de la station des pompes en 1973) (tiré des Archives de la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu)	37
Figure 15	Beurrerie-fromagerie (1870-1955) présente sur le lot 204 (3 218 973) au numéro civique 399, rue Saint-Pierre (tiré de l'album-souvenir : <i>Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002</i>)	41

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Les maisons du 127, 129 et 131 du rang de l'Église Nord (Patrimoine Experts 2012)	35
Photo 2	Photo aérienne du village de Saint-Marcel-de-Richelieu, la zone E4 est visible en rouge (http://www.trekearth.com/gallery/North_America/Canada/Central/Quebec/Saint-Marcel-du-Richelieu/photo1203948.Htm (page consultée le 22 mai 2012))	45

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte (avec limite de 50 m de chaque côté de la route 239 projetée) (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	5
Plan 2	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E2, ainsi que la superposition d'un plan de la Fabrique Saint-Marcel qui date de 1972 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	33
Plan 3	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E2, ainsi que la superposition d'un plan de la Fabrique Saint-Marcel qui date d'après 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	39
Plan 4	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E3, ainsi que la superposition d'un plan de la Fabrique Saint-Marcel qui date d'après 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	43
Plan 5	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E4, ainsi que la superposition d'un plan de la Fabrique Saint-Marcel qui date d'après 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	47
Plan 6	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, ainsi que des zones à potentiel euro-qubécois, sur plans avec bâtiments de 1972 et 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	51
Plan 7	Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, ainsi que des zones à potentiel euro-qubécois sur superposition du cadastre ancien de Saint-Marcel-de-Richelieu (1878) (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)	52

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de la coordination des affaires autochtones et du Plan Nord

Frank Rochefort, archéologue, responsable de projet

Ghislain Gagnon, archéologue, responsable de projet

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve, archéologue, coordonnatrice et chargée de projet

Rédaction

Robert Nadeau, archéologue, chargé de projet

Recherche du volet euroquébécois et rédaction

Alain Prévost, archéologue, chargé de projet

Responsable du volet amérindien, rédaction

Martine Sirois, archéologue

Infographie et édition

Manon Viau, révision linguistique

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une étude de potentiel archéologique réalisée par Patrimoine Experts dans le cadre d'un projet de reconstruction de la route 239 dans la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, près de l'église paroissiale (projet n° 154-06-0407) et localisé sur le territoire de la Direction de l'Est-de-la-Montérégie du ministère des Transports du Québec (MTQ).

1.1 Mandat et contenu de l'étude

Cette étude de potentiel archéologique avait pour objectif d'effectuer la collecte des données historiques euroquébécoises, préhistoriques et historiques amérindiennes à l'intérieur d'une zone élargie de 2,5 km de rayon à partir du centre du projet routier. De plus, un examen des archives de la Fabrique de Saint-Marcel était jugé nécessaire pour collecter les informations disponibles au sujet d'un ancien cimetière. Cette étude devait également mener à l'élaboration d'un plan d'intervention. Cette approche préventive du MTQ s'inscrit dans le contexte de la protection des biens patrimoniaux du Québec.

Cette étude présente une synthèse de l'histoire de l'occupation humaine dans la zone d'étude, en tenant compte de l'évolution du paysage et des cultures. À partir des données colligées et de leur analyse, cette étude délimite des zones à potentiel archéologique où des traces résiduelles d'occupation humaine sont susceptibles d'être présentes. Enfin, des recommandations sont présentées quant à la méthodologie et aux techniques à employer pour vérifier le potentiel archéologique et pour sauvegarder les ressources archéologiques qui peuvent être menacées par la réalisation de ce projet.

1.2 Localisation et description de la zone d'étude

La zone d'étude restreinte déterminée pour ce projet (plan 1) mesure 275 m de long (route 239) et 110 m de large, y compris le tracé de la route (figure 1). Elle se trouve à l'intérieur d'une zone d'étude élargie qui forme un espace circulaire d'un rayon de 2,5 km ayant pour centre l'église de Saint-Marcel-de-Richelieu (figures 2 et 3).

La municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu est située en Montérégie et fait partie de la MRC des Maskoutains. Sa superficie est de 50,2 km et elle comptait 543 habitants au dernier recensement (2011). La plus grande ville à proximité est Sorel-Tracy qui se trouve à 26 km au nord-ouest. Saint-Marcel-de-Richelieu possède des limites communes avec les municipalités de Saint-Guillaume (MRC de Drummond), à l'est, Saint-David et Saint-Aimé (MRC Pierre-De Saurel), au nord, Saint-Louis et Saint-Hugues (MRC des Maskoutains), au sud. La route 239, qui traverse la municipalité d'est en ouest, constitue le principal accès.

1.3 Interventions archéologiques déjà effectuées à proximité de la zone d'étude

Aucun inventaire archéologique n'a été effectué dans les limites de la zone d'étude élargie du projet 154-06-0407.



Figure 1 Localisation sur photo aérienne de la zone d'étude restreinte du projet n° 154-06-0407 (ministère des Terres et Forêts, 1 : 15 840, Q64526-158, 1964).

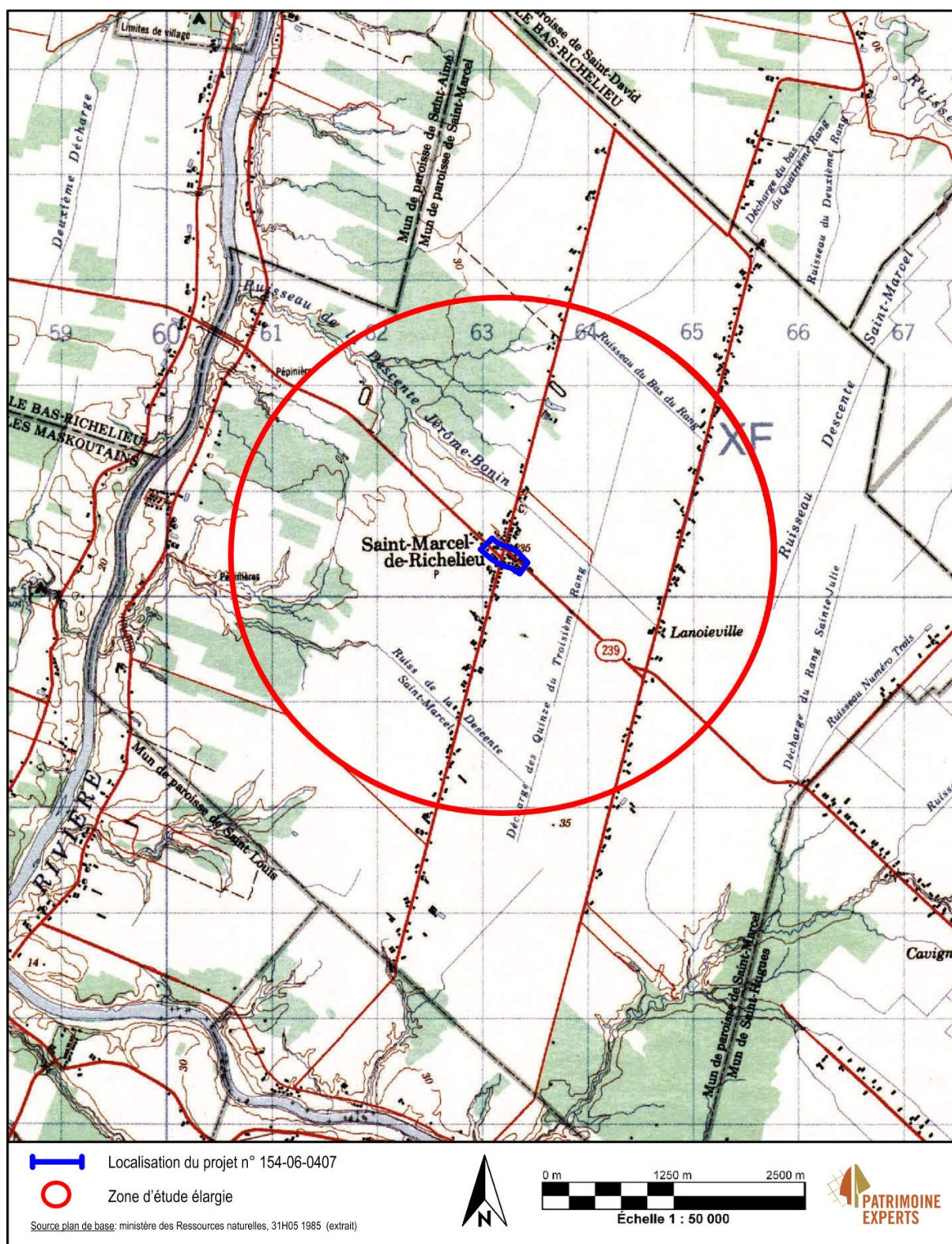


Figure 2 Localisation sur carte topographique à l'échelle 1 : 50 000, de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et des limites de la zone d'étude élargie du projet n° 154-06-047 (source : ministère des Ressources naturelles, 31H05 1985 (extrait)).

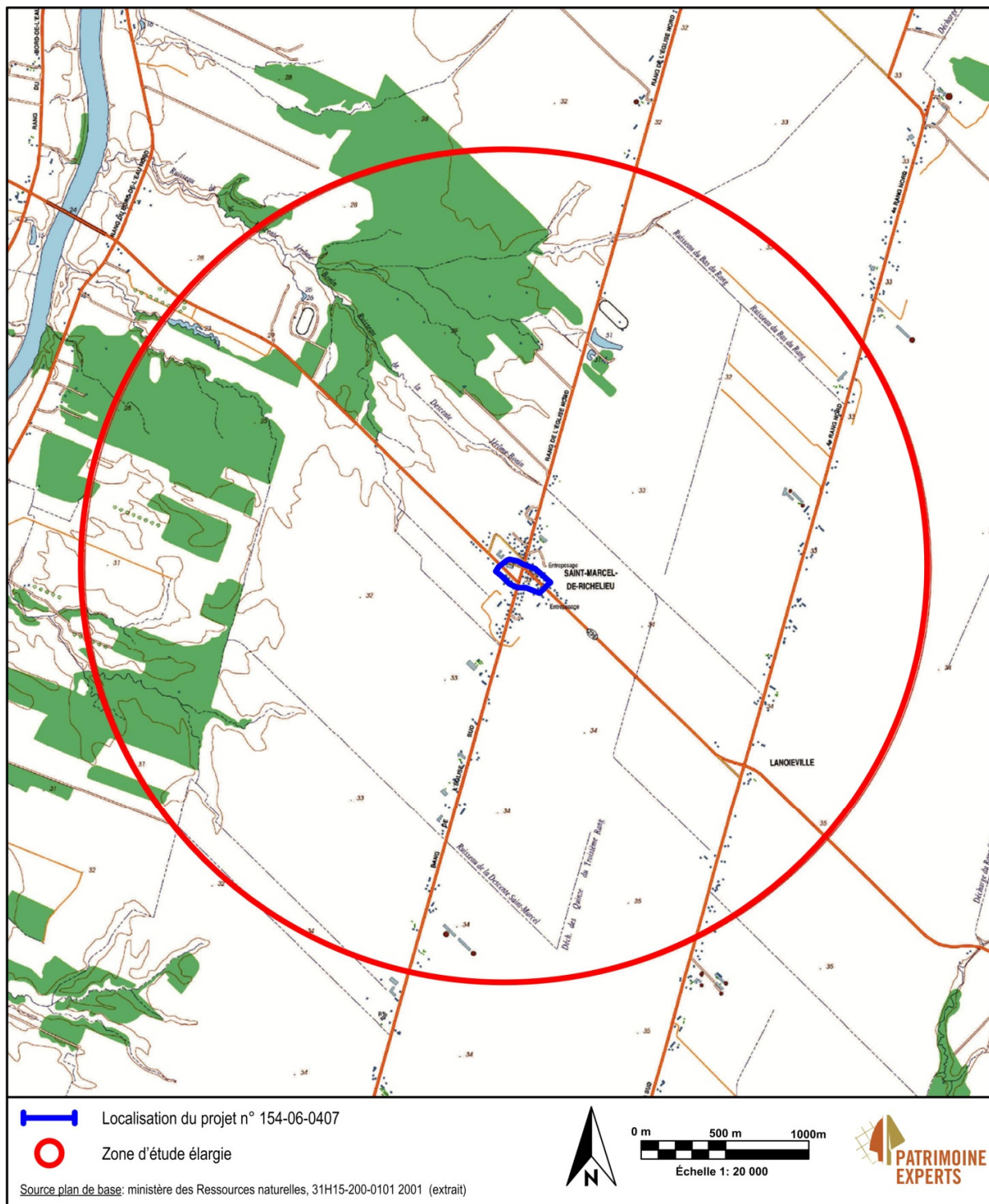
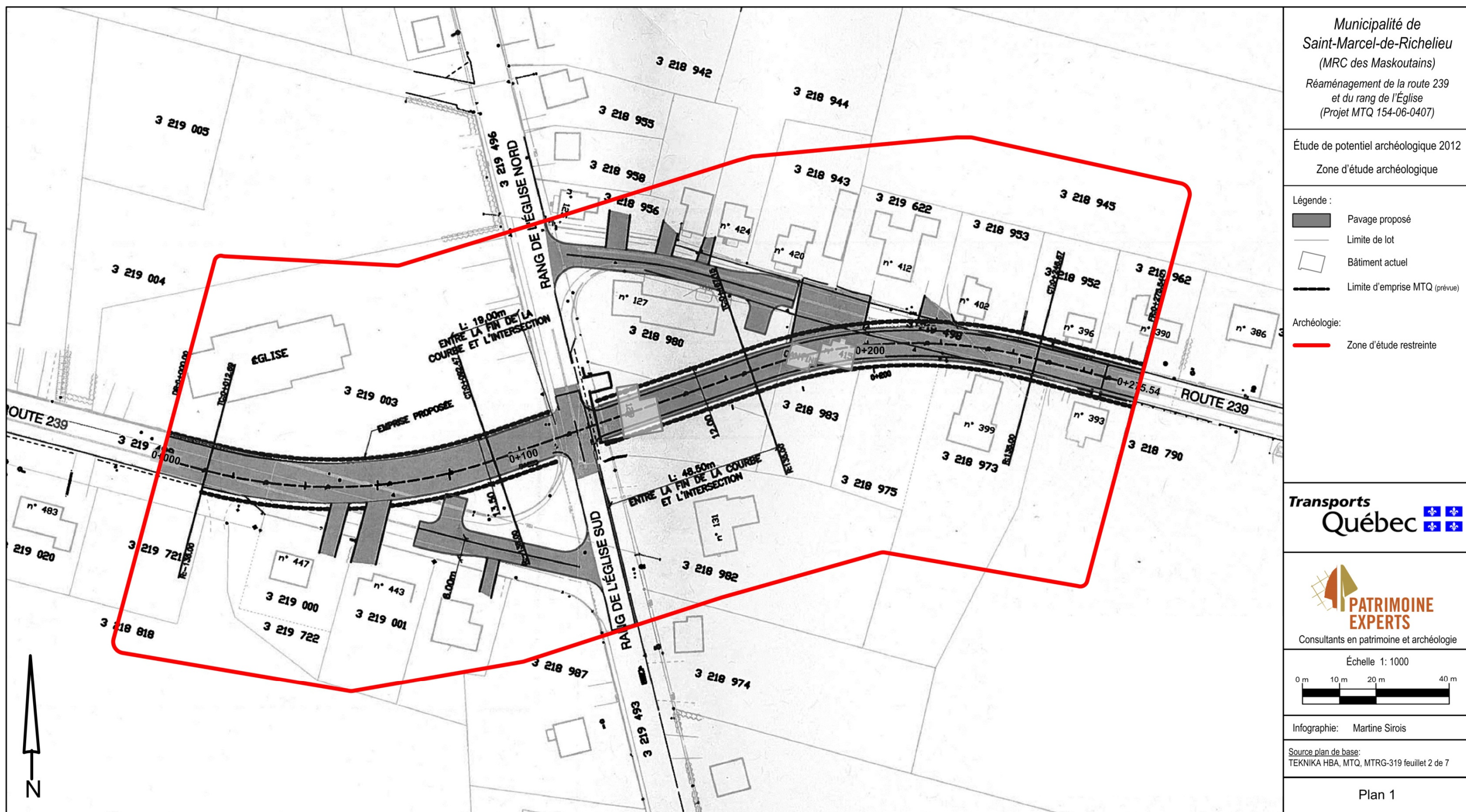


Figure 3 Localisation sur carte topographique à l'échelle 1 : 20 000 de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et des limites de la zone d'étude élargie du projet n° 154-06-0407 (sources : ministère des Ressources naturelles, 31H15-200-0101 2001 (extrait)).



Plan 1 Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte (avec limite de 50 m de chaque côté de la route 239 projetée) (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)

2.0 MÉTHODOLOGIE

2.1 Les objectifs

L'étude de potentiel archéologique est une approche théorique qui vise à identifier les emplacements où des sites archéologiques peuvent être présents dans une superficie prédéterminée. Les sites archéologiques sont souvent imperceptibles à la surface du sol, et l'étude de potentiel archéologique s'avère souvent nécessaire pour planifier la recherche archéologique. L'étude de potentiel peut permettre de localiser des zones où il est possible d'y découvrir des vestiges archéologiques.

L'étude de potentiel archéologique nécessite de recueillir les données relatives à l'occupation humaine pendant les périodes préhistoriques et historiques. Ces données peuvent permettre de caractériser les occupations humaines dans divers contextes géographiques et paléogéographiques. Cette caractérisation permet de définir un ou des modèles prédictifs qui servent à déterminer et à délimiter des zones à potentiel archéologique. Toutefois, en ce qui a trait aux contextes d'occupation humaine pendant la période euroquébécoise, ce sont des données d'archives, textuelles et cartographiques qui servent à déterminer et à délimiter des zones à potentiel archéologique.

L'étude de potentiel se subdivise en deux volets :

- Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique).
- Le potentiel archéologique euroquébécois.

2.2 Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)

L'étude de potentiel archéologique amérindien vise à identifier, à l'aide de caractéristiques environnementales et culturelles, des zones à potentiel archéologique. Une zone est ainsi définie lorsqu'il existe une probabilité importante d'y retrouver des traces d'occupation humaine ancienne. Ces groupes humains, dont le mode de vie reposait essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, possédaient une connaissance de leur environnement, laquelle s'appliquait particulièrement au milieu physique et biologique.

Ainsi, la sélection de « zones à potentiel archéologique » découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique amérindien à un endroit donné n'est pas aléatoire, et qu'elle est déterminée par des facteurs environnementaux (topographie, hydrographie, biomasse), ainsi que par des facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyance, etc.) propres à chaque groupe humain. L'étude de potentiel, en analysant ces caractéristiques ou des combinaisons de caractéristiques ayant trait à l'environnement naturel et culturel, peut identifier, dans un espace donné, des zones où il existe une probabilité importante d'y mettre au jour des vestiges d'occupation humaine ancienne.

L'évaluation du potentiel archéologique amérindien a été réalisée, d'une part grâce à l'analyse des données archéologiques régionales permettant de mieux saisir les schèmes d'établissement et les voies de circulation des populations autochtones qui ont fréquenté le territoire de la zone d'étude. D'autre part, l'analyse de photographies

aériennes au 1 : 15 000, de cartes topographiques aux échelles variées (1 : 50 000 et 1 : 20 000), de carte hydrogéologique, de cartes géologiques et de matériaux de surface de la région de la zone d'étude, avait pour but d'évaluer des caractéristiques environnementales propices à l'occupation humaine (voir tableau 1). Cette collecte de données fut complétée par une consultation des données environnementales disponibles (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse) permettant de mieux comprendre l'évolution du paysage depuis la dernière glaciation et les conséquences de cette évolution par rapport à son habitabilité par des groupes humains. L'analyse de ces données a pour objectif la délimitation de zones favorables à l'occupation humaine pendant la période préhistorique et la période amérindienne historique.

2.3 Le potentiel archéologique euroquébécois

De façon générale, l'étude de potentiel archéologique de la période euroquébécoise a aussi comme objectif d'identifier les emplacements susceptibles de contenir des traces d'occupation humaine ancienne. Toutefois, dans ce cas, il y a des traces d'occupations, qui sont parfois plus visibles ou perceptibles à la surface du sol. Les emplacements sont aussi parfois révélés par la cartographie ancienne ou la documentation historique. Ces indices ou ces données peuvent témoigner de l'occupation humaine dans une zone étudiée, et possiblement de son évolution. Les divisions cadastrales, les axes routiers, le bâti ancien, etc. peuvent aussi permettre de situer des zones initiales de peuplement, de suivre l'évolution de l'espace aménagé et de comprendre les particularités de l'occupation et de l'exploitation du territoire.

Ainsi, les deux principales composantes associées à l'occupation historique d'un territoire se définissent d'une part, par le fait que cette occupation se fait généralement dans un contexte de continuité, où les traces matérielles et humaines s'ajoutent ou se remplacent et, d'autre part, par le fait que cette occupation entraîne nécessairement des aménagements de l'espace, dont les traces peuvent encore être perceptibles.

Le potentiel archéologique de la période euroquébécoise a été évalué essentiellement à partir de l'analyse des sources documentaires et iconographiques. La collecte des données inclut l'examen des banques de données de l'ISAQ et du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, de la Bibliothèque et des archives nationales du Québec (BAnQ) et du Canada (Bibliothèque et Archives Canada), du Registre foncier du Québec ainsi qu'une revue de la littérature historique et scientifique. De plus, une visite a été effectuée, le 16 février 2012, à la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu pour y consulter les documents disponibles. Après analyse de ces données, des zones d'intérêt archéologique euroquébécois ont été identifiées et localisées dans les limites de la zone d'étude restreinte telles que définies par le mandat. Un plan d'intervention est également proposé.

Tableau 1 Critères environnementaux d'évaluation du potentiel archéologique préhistorique

Facteurs environnementaux	Potentiel archéologique moyen à élevé	Potentiel archéologique faible à nul
Géologie	Proximité d'une source de matière première	Éloignement de source de matière première
Géographie	Plage ; île ; pointe ; anse ; baie ; point de vue dominant ; affleurements rocheux	Falaise ; montagne, tourbières ;
Topographie	Surface plane à sub-horizontale	Pente abrupte ; surface accidentée ; surface ravinée
Morpho-sédimentologie	Terrasses marines et fluviales ; esker ; moraine ; plaine, tombolo	Drumlin; Kame; Kettle
Dépôts de surface	Alluvion ; colluvion ; fluvatile ; fluvio-glaciaire ; glacio-lacustre ; littoraux	Lacustre ; marin ; glacial ; organique ; résiduel ; éolien
Hydrographie	Proximité d'une mer, d'un fleuve, d'une rivière et d'un lac (actuel ou ancien) ; zone de rapides ; source d'eau potable ; confluence de cours d'eau ; axe de déplacement ; distance de la rive d'un cours d'eau important de moins de 100 m	Distance de la rive d'un cours d'eau important de plus de 100 m. ; cours d'eau à proximité limité à des ruisseaux; zone de marécage (actuel ou ancien)
Drainage	Bon à moyen	Déficient
Biomasse	Diversifiée (évaluation basée sur étude paléoenvironnementale si disponible)	Limitée (évaluation basée sur étude paléoenvironnementale si disponible)
Perturbation	Peu présente, peu importante	Très présente et très importante

3.0 MILIEU PHYSIQUE

3.1 Paléoenvironnement

Vers 12 000 ans AA, un réchauffement climatique global favorisa la déglaciation de la région (Occhietti et Richard 2003). En raison du fait que le glacier ait subsisté un peu plus longtemps à Québec, c'est une espèce de verrou qui empêchait les eaux salées de l'estuaire de se mêler à celles plus douces du lac Vermont-Candona, un immense plan d'eau qui reliait alors les lacs Champlain et Ontario et qui recouvrait la vallée du Richelieu. Le dégagement du «goulot de Québec» provoqua la vidange du lac Vermont-Candona vers l'est et c'est alors que les eaux salées/saumâtres de la mer Champlain envahirent la plaine du Saint-Laurent vers 11 500 ans AA. Cette mer atteignait alors une altitude de près de 160 m et toute la région à l'étude est alors inondée (Lambert 2001). Vers 9 800 ans AA, le relèvement isostatique a repoussé les eaux saumâtres vers Québec. Le rehaussement continental se poursuivant, la zone d'étude élargie, dont la cote d'élévation moyenne se situe alors aux alentours de 33 m, émergea il y a environ 8 000 ans AA. Les terrasses

marines de l'époque devinrent alors habitables. C'est vers 6 000 ans AA que la région prend sa configuration actuelle (Pagé 1999 ; Pital 2009).

À la suite de la déglaciation, une toundra éparsse colonisera graduellement les nouvelles terres qui se drainent lentement. Toutefois, cette flore se diversifiera et se complexifiera et une pessière s'installera très rapidement. Le réchauffement graduel du climat se poursuivant, une forêt de feuillus se développera (Richard 1985).

À l'époque de la mer Champlain, le milieu environnant se compare à celui d'un estuaire où les ressources marines sont probablement abondantes. Au même moment, le littoral terrestre devait abriter des caribous, des ours et des castors. Après 9 800 ans AA, le contexte estuarien se déplace vers la région de Québec pour être substitué par un environnement lacustre. Les ressources du continent se diversifient et il est possible que le caribou ait quitté la région à cette époque pour être remplacé par l'orignal et le cerf de Virginie (Pagé 1999 ; Pital 2009).

Il y a environ 8 000 ans AA, il semble donc que la zone d'étude élargie était habitable. Le contexte environnant, de type lacustre, s'est transformé en paysage forestier et fluvial facilement accessible grâce aux multiples rivières et ruisseaux.

3.2 L'environnement actuel

Le territoire de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu fait partie de la plaine des Basses-Terres du Saint-Laurent (figure 4). Les dépôts marins couvrent 90 % de la superficie. Quant aux dépôts sableux, ils sont légèrement plus abondants que les dépôts argileux, ces derniers étant surtout localisés dans les zones les plus basses. Le sous-sol de la zone d'étude élargie est composé d'une argile marine (dépôts de l'ancienne mer Champlain) faisant quelque vingt-cinq mètres (± 25 m) de profondeur avant d'atteindre un lit de matériaux de till datant de la dernière glaciation puis le toit de la roche en place constituée de schistes argileux de Lorraine et d'Utica. En surface, le terrain est plat et homogène avec des sols agricoles de qualité montrant différentes textures : loams sableux et sables fins d'origine fluviale reposant en minces couches sur un substratum loameux à argileux¹ (figure 5).

La zone d'étude élargie se situe dans le bassin versant de la rivière Yamaska, un affluent du fleuve Saint-Laurent, qui se trouve à $\pm 3,5$ km à l'ouest du centre du village. On dénote également la présence de quelques ruisseaux, dont le ruisseau de la descente Saint-Marcel, le ruisseau du Bas du Rang et le ruisseau de la descente Jérôme-Bonin (figure 3).

La zone d'étude élargie est comprise dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul. Le climat est de type modéré subhumide, continental. Il est parmi les plus doux du Québec et est caractérisé par une longue saison de croissance (Robitaille et Saucier 1998).

¹ Informations tirées du site de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, (en Ligne) <http://www.saintmarcelderichelieu.ca/> (consulté en février 2012) d'après CRRNT et CRÉ 2011 et Ruiz et al 2011.



Figure 4 Localisation des basses-terres du Saint-Laurent et des Appalaches dans la MRC des Maskoutains (source : Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains, 2011, p.6-7)

4.0 L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

4.1 La chronologie de l'occupation humaine et le cadre culturel ancien

4.1.1 La période préhistorique

Cette partie se veut une présentation synthèse des diverses périodes caractérisant l'histoire de la région. Les données connues, spécifiques au secteur à l'étude, seront décrites au point suivant. Mentionnons qu'à ce jour, aucun site amérindien n'a été localisé dans la zone d'étude élargie.

De 12 500 ans AA à 10 000 ans AA (Paléoindien ancien)

Au cours de cette période, les Amérindiens, nouveaux arrivants dans des territoires en formation, produisent, entre autres, des pointes cannelées. Ils sont considérés comme nomades, déplaçant régulièrement leurs campements vers des secteurs riches en ressources diverses. La plupart de ces campements sont de petite taille, mais quelques-uns, plus vastes, suggèrent que ces groupes organisaient parfois des chasses communales, probablement au caribou. Au lac Mégantic, des Amérindiens de cette période se sont installés sur un isthme de terre, composé de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2007). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien, environ 12 000 ans AA. Les interprétations préliminaires relient cet établissement à d'autres, localisés dans le Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens. Des sites de cette période ont été découverts sur les paléoplagés du lac Champlain. On a constaté qu'en Nouvelle-Angleterre et en Ontario, les campements paléoindiens anciens étaient presque toujours mis au jour dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des objets de cette époque ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes. Ces sites occupent souvent des endroits élevés qui procurent une bonne visibilité sur le territoire habité. Toutefois, comme la zone d'étude élargie était encore ennoyée à cette époque, elle ne devrait pas contenir de vestiges de cette période culturelle.

De 10 000 ans AA à 8 000 ans AA (Paléoindien récent/Archaïque ancien)

Au cours de cet intervalle, les conditions environnementales changent rapidement, la mégafaune est maintenant à peu près éteinte et les Amérindiens ne semblent plus intégrer dans leur système d'établissement le recours à de vastes camps de rassemblement. Au contraire, l'impression qui se dégage en est une de plus grand éparpillement, peut-être une conséquence d'une modification des modes d'exploitation de leur environnement. Les pointes à cannelure existent toujours, mais ces dernières sont moins définies, et, qui plus est, on met au jour dans le Nord-Est américain toute une panoplie d'autres styles d'armatures comme si des régionalismes se développaient. Plusieurs sites de cette période ont été identifiés dans la région de Québec. La plus ancienne pointe mise au jour a été associée à la phase Crowfield (environ 10 000 ans AA à 9 500 ans AA, Pintal 2002). D'autres occupations, tant sur la rive nord que sur la rive sud de Québec (Pintal 2007) témoignent de liens avec la phase Nicholas-Holcombe, dont plusieurs sites ont été localisés dans le Nord-Est américain et en Ontario. Finalement, vers la fin de cette période, les Amérindiens ont totalement délaissé les pointes à cannelure au détriment de celles à encoches. Les quelques données relatives aux emplacements choisis par les Amérindiens au cours de cette période ont tendance à montrer que les rives des principaux cours d'eau (rivières et

lacs), y compris celles du fleuve, étaient souvent priorisées. Comme peu d'éléments suivant l'état des recherches archéologiques actuelles permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est souvent considéré, pour l'instant, que les critères de localisation présentés à la période du Paléoindien ancien s'appliquent également ici. Il est vraisemblable que c'est vers la fin de cette période que la zone d'étude élargie a pu être fréquentée, même si aucun site archéologique aussi ancien n'y a été mis au jour jusqu'à présent.

De 8 000 ans AA à 3 000 ans AA (Archaïque moyen/récent)

Durant cette période, le mode de vie des Amérindiens ne change pas radicalement, mais on perçoit des modifications subtiles qui suggèrent qu'ils élargissent graduellement leur base de subsistance, en exploitant plus intensément certaines ressources comme le poisson, soit en introduisant de nouvelles, comme les noix. De plus, ces sites livrent souvent tout un assortiment d'outils (hache, gouge, herminette, etc.) qui témoigne d'une transformation plus poussée de leur environnement immédiat, comme si leur résidence était plus prolongée. Actuellement, dans le sud du Québec, les établissements associés à l'intervalle 8 000 ans AA à 6 500 ans AA apparaissent rares (Pintal 2009). Toutefois, à partir de 6 500 ans AA, ils sont de plus en plus nombreux et plusieurs ont été mis au jour dans la région montréalaise. Les sites connus de cette période ont surtout été localisés le long des principaux cours d'eau, occupant des secteurs sableux ou morainiques. Deux types de campements ressortent, celui installé près des plans d'eau majeurs et celui aménagé un peu plus à l'intérieur des terres, à proximité des rivières secondaires ou ruisseaux d'importance (Young et coll. 1995). Aucun site archéologique préhistorique de cette période n'a été trouvé à ce jour dans les limites de la zone d'étude élargie.

De 3 000 ans AA à environ 450 AA (Sylvicole)

Cette période correspond à l'introduction des vases en argile cuite dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culmina au 16^e siècle, avec l'arrivée des Européens en Amérique. L'avènement de la céramique constitue un marqueur temporel important bien qu'au début elle ne semble jouer qu'un rôle secondaire. On peut toutefois l'associer à des changements subtils dans les modes de vie. En effet, en ce qui concerne les schèmes d'établissement, les paramètres observés durant l'Archaïque moyen et récent restent sensiblement les mêmes, cependant on constate une exploitation de plus en plus importante du poisson et des végétaux. Parallèlement, davantage de vestiges relatifs à l'aménagement de campements plus complexes et relativement plus stables sont observés. Cette tendance n'ira qu'en s'accroissant et de 2 400 ans AA à 1 000 ans AA, il est considéré que des groupes amérindiens spécifiques font de chaque bassin versant d'importance leur territoire privilégié de fréquentation. La mobilité territoriale diminue considérablement, les habitations sont soit plus vastes, soit occupées de manière plus constante et plus longtemps. La plupart des milieux composant les bassins versants sont exploités. Il est probable que l'on pratiquait une horticulture élémentaire de certains végétaux. De même, il existe une probabilité concernant l'existence possible de campements semi-permanents occupés durant la saison hivernale et/ou estivale (Pintal 2009).

Cette période culmina avec le développement des sociétés agricoles (il y a environ 1 000 ans). Les schèmes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption de village sédentaire. Toutefois, malgré cela, on a toujours recours à une multitude de petits établissements occupant les environnements les plus divers et axés sur

l'exploitation de la biomasse locale. Les hameaux semi-permanents sont surtout installés dans des milieux bien drainés (sable, tills, moraines). Vers la fin de cette période, on a tendance à s'éloigner des principaux cours d'eau et à s'établir soit sur des promontoires aisément défendables ou encore dans des secteurs isolés (Pintal 2009).

Vers 1 000 ans AA, les Iroquoiens du Saint-Laurent pratiquent un mode de vie axé sur l'horticulture qui les amène à rechercher les terrasses sablonneuses ou les sols bien drainés. Ceux « qui habitent le territoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud à la fin de la préhistoire du Québec font partie intégrante de deux provinces culturelles : Hochelaga et Maisouna. Leurs centres sont l'archipel de Montréal et les alentours du lac Saint-Pierre » (Filion et coll., 2002).). Aucun site archéologique préhistorique de cette période n'a été trouvé à ce jour dans les limites de la zone d'étude élargie.

4.1.2 La période historique

De 1600 A.D. à 1760 A.D.

Lors de son passage sur l'île de Montréal en 1535, Cartier rencontre des Iroquoiens du Saint-Laurent bien établis dans leur village agricole semi-permanent. Quand Champlain y reviendra au début des années 1600, ces Iroquoiens du Saint-Laurent ont disparu et les champs sont à l'abandon. Mais cela ne veut pas dire pour autant que plus aucun Amérindien n'habite la région. Les Algonquiens, les Abénaquis, les Agniers et tous les autres peuples qui vivent en périphérie de l'ancien territoire des Iroquoiens du Saint-Laurent peupleront cet espace vacant. Le mode d'occupation change, se rapprochant probablement de ce qu'il était à l'époque où des chasseurs-cueilleurs nomades l'exploitaient. Il est possible que certains de ces groupes aient pratiqué un peu l'agriculture, cependant, compte tenu de l'insécurité générale qui régnait dans la région, cela apparaît peu probable (Pintal 2009).

L'importance stratégique de l'axe de la rivière Richelieu n'échappe pas à Champlain qui en remonte le cours dans les années 1609-1610. La période euroquébécoise, qui débute avec l'arrivée des Européens, voit le remplacement des Iroquoiens du Saint-Laurent par des groupes Algonquiens, dont les Abénakis. Ceux-ci s'installent vers les années 1700 sur les bords de la rivière Saint-François, à environ 25 km au nord-est du futur site du village de Saint-Marcel-de-Richelieu. Ils appartiennent à la culture algonquienne de l'est et viennent de l'Acadie, des rivières Kennebec et Penobscot et de leurs tributaires, dans le territoire actuel de l'état du Maine (Charland T-M, 1964). Ils circulent sur un axe nord-sud par les rivières Saint-François, Yamaska et Richelieu et exploitent le territoire environnant ces voies d'accès. Aucun site archéologique amérindien de cette période n'a été trouvé à ce jour dans les limites de la zone d'étude élargie.

4.2 Potentiel archéologique amérindien

L'occupation amérindienne dans la zone d'étude élargie est toutefois peu connue. De plus, une consultation du fichier de l'ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) révèle qu'aucun site archéologique amérindien n'est actuellement connu à l'intérieur ou au voisinage des limites de la zone d'étude élargie. Les informations sont donc lacunaires et la détermination du potentiel dans ce contexte doit s'appuyer entre autres sur des notions d'ordre théorique permettant de définir l'habitabilité du secteur à l'étude au cours des millénaires. Le concept d'habitabilité fait intervenir le climat, les facteurs biotiques et physiques comme éléments favorables ou contraignants pour les établissements humains. Dans un contexte climatique favorable,

les possibilités d'occupation humaine dépendent en grande partie de la disponibilité des ressources (eau, biomasse, matières premières) et des caractéristiques physiographiques (accessibilité, surface plane, bon drainage du sol, type de dépôts, etc.) (voir tableau 1). De plus, certains facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyance, etc.) peuvent jouer un rôle non négligeable dans le choix d'un espace d'habitation ou d'exploitation. Cependant très peu d'éléments de nature socioculturels reliés aux populations anciennes (surtout préhistoriques) sont accessibles aux archéologues.

4.2.1 Le milieu immédiat

Le relief et les matériaux superficiels

D'après l'examen des cartes topographiques, de la carte pédologique 31H15101 de l'IRDA, des photos aériennes disponibles et des documents : Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains (2011) et le portrait de la forêt naturelle de la Montérégie Est, Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (2011), la zone d'étude restreinte est localisée dans les basses-terres du Saint-Laurent (figure 4) et montre un relief généralement plat localisé dans une plaine. Elle est dominée par les sols de la série de Saint-Aimé, composés d'un substratum argileux calcaire (75%) et d'un loam sableux fin (25%) (figure 5). La pierrosité est nulle. Les sols de cette série sont mal drainés. Ils se sont développés sur un matériau limoneux-grossier (stratifié) gris olivâtre, déposé en placage mince (moins de 75 cm d'épaisseur) sur un matériau argileux, calcaire (Nolin et Lamontagne, 1990).

La zone d'étude restreinte comporte donc des surfaces d'accueil planes, mais avec un drainage plutôt déficient qui ont pu supporter des populations humaines anciennes.

L'hydrographie

Au point de vue de l'hydrographie actuelle, la zone d'étude restreinte ne comporte aucun cours d'eau. Cependant, des ruisseaux partiellement ou complètement canalisés sont présents dans la zone d'étude élargie. La rivière Yamaska, quant à elle, est située à environ 3,6 km à l'ouest de la zone d'étude. En ce qui concerne la paléohydrographie, la zone à l'étude restreinte était submergée durant les périodes reliées à la mer Champlain et au lac à Lampsilis.

Donc, la zone d'étude restreinte ne comporte pas d'éléments attractifs au niveau hydrologique pour des populations humaines anciennes.

Les perturbations

La zone d'étude restreinte est localisée en milieu entièrement urbanisé. Toutefois, les perturbations reliées aux infrastructures d'égout et d'aqueduc et au développement du bâti n'annihilent pas totalement le potentiel archéologique préhistorique des emplacements ainsi utilisés, mais le rendent plutôt faible.

4.3 Recommandations

L'analyse des données environnementales de la zone d'étude restreinte a démontré que cette dernière n'offrait que peu d'attraits pour des occupations humaines anciennes amérindiennes. Également, aucune donnée ethnohistorique ou historique ne démontre une présence amérindienne dans la zone d'étude restreinte. Ainsi, compte tenu du potentiel

archéologique amérindien plutôt faible en ce qui concerne la zone d'étude restreinte, aucune zone à potentiel archéologique amérindien n'a été déterminée. Nous considérons que les puits de sondage et les tranchées archéologiques, suggérés dans les zones à potentiel euroquébécois situées dans la zone d'étude restreinte, permettront également de vérifier le potentiel amérindien préhistorique et historique. Il faudra pour cela être particulièrement attentif au niveau naturel atteint dans les excavations archéologiques pour être en mesure de déceler toutes traces d'occupations amérindiennes préhistoriques ou historiques.

5.0 L'OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE

Les travaux d'aménagement routier et municipal prévus dans la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu toucheront principalement le centre du village, à l'intersection de la route 239 avec le rang de l'Église Nord et Sud. Cet ensemble comprend le noyau villageois avec l'église, l'école et divers commerces, dont l'épicerie (ancien magasin général).

5.1 Les sources principales

Plusieurs sources ont été consultées pour cette étude, dont trois qui ont fait l'objet de recherches particulières. Un résumé des informations et des données contenues dans ces trois sources qui ont servi à l'élaboration de l'étude de potentiel archéologique est présenté sous forme de tableau. La première source est constituée d'un ensemble de documents conservés à la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu qui présentaient des données événementielles et historiques concernant l'évolution des lieux (tableau 2). Par ailleurs, un comité a préparé un historique de la paroisse à l'occasion de son 150^e anniversaire. Cet album, Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002, qui contenait de nombreuses informations à caractère ethnologique, a permis de tracer un portrait du centre villageois (tableau 3). Toutes les données ont été traitées par ordre de date. Enfin, le Registre foncier du Québec a été consulté pour établir la correspondance entre les lots du cadastre ancien (1880) et celui du cadastre actuel (2002) (tableau 4).

Tableau 2 Résumé des documents examinés à la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu

Date	Document	Évènement	Détail
1853	Cession d'un terrain de 2 par 4 arpents à la Fabrique de Saint-Marcel par le Seigneur G.A. Massue	Donation du terrain nécessaire à la construction de l'Église, sacristie, presbytère	Localisation et description Mention de l'obligation de clôturer le terrain (planches)
1889	Contrat de vente entre Roch Guilbault et le Curé Beaudry (lot 209 ptie)	Achat de la maison du sacristain	Localisation et description- 209 ptie est Mention du métier de R. Guilbault (boulangier) Mention de l'ancien magasin
1893	Cession du lot 209 (ptie) à la Fabrique de Saint-Marcel par le curé Beaudry	Maison du sacristain	Sans garantie de mesure
1906	Rapport d'architecte; Gauthier et Daoust	Évaluation de la 1 ^{re} église	Mention d'un chemin couvert en mauvais état
1909	Contrat de vente entre Ludger Cloutier et la Fabrique de Saint-Marcel	Achat d'un terrain pour le nouveau cimetière	Lot 158
1909	Cour Supérieure; autorisation d'exhumer (23 octobre)	Déménagement du cimetière	Voir statuts refondus du Québec (1888) Articles 3479, 3481, 3482
1910	Décret pour la construction d'une église et d'une sacristie (évêque de Saint-Hyacinthe)	Construction de la 2 ^e église	Localisation : 130 pi du chemin, 85 pi du presbytère; moitié sur le site de l'ancienne église et moitié sur le site de l'ancien cimetière
1910	Contrat de vente entre Marie Giguère (Guilbault) et l'abbé Decelles (lot 209 ptie)	Projet d'école de village	Localisation et description - 209 ptie ouest Mention d'un four (exclu de la transaction)
1912	Commission scolaire, procès-verbal; résolution d'achat du lot 209 (propriété de l'abbé Decelles)	Projet d'école de village	Mention que la maison soit remplacée et réparée suivant les plans approuvés par le Surintendant de l'Instruction publique
1912	Contrat de vente entre l'abbé Decelles et la Fabrique de Saint-Marcel (lettre du 23 juin 1964) (lot 209 ptie)	Projet d'école de village	Localisation
1973	Contrat de vente entre la Fabrique de Saint-Marcel et le ministère des Transports	Élargissement de la rue de l'École (rte 239)	Plan du lot 77 (23-11-72) Localisation de la station des pompes
1973	Résolution des marguilliers	Démolition de la station des pompes	Enlever les piliers de béton, couvrir le terrain de pierre concassée

Tableau 3 Éléments tirés de *Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002*, album-souvenir du 150^e anniversaire de Saint-Marcel-de-Richelieu

Date	Évènement	Détail	page
1815		«Il n'y a de maisons que près de la rivière Yamaska, le reste n'étant que bois»	35
1852	La paroisse est érigée canoniquement	Localisation et description	15
1853	Reconnaissance civile par proclamation le 1 ^{er} septembre		20
1853	Cession du terrain pour les édifices paroissiaux (10 octobre)		20

Date	Évènement	Détail	page
1853	Projet de construction des édifices paroissiaux	Prescription de l'Évêché : localisation, dimensions, matériel	20, 21
1854	Abolition des droits seigneuriaux	Le fief Saint-Charles compte 206 propriétaires	21
1854-1855	Construction de l'église et de la sacristie	Estimation des matériaux et ouvrage	22
1855	Bénédiction de l'église (14 novembre)		26
1855	Bénédiction du cimetière (2 décembre)	Premier bedeau : Pierre Gaumont	26, 35
1856	Construction du presbytère	Livré le 1 ^{er} novembre	22, 26
1856	Première sépulture (2 novembre)	Cimetière non encore béni	25
1856		Mention de pieux sur la place publique	27
1859		Recommandation de terrassement (parapet) le long des murs de l'église pour rejeter au loin les gouttières de la couverture	27
1864	Contrat d'assurance	Valeur des édifices Mention de dépendances	27
1867	Inhumation du premier curé : P. A. Sylvestre (9 janvier)	Dans les caveaux de l'église sous la chapelle de la Sainte-Vierge	28
1870-1955	Beurrerie-fromagerie au 399, rue Saint-Pierre	Cléophas Vadnais (1900) - Hervé Chamberland & fils (1924) <i>Shed</i> à glace ?	96-101
1876	Réparations diverses pour la Fabrique	Mention d'une clôture de jardin	30
1879	Construction d'un charnier		35
1880	Forge au 420, rue Saint-Pierre	face à V. Tessier, jusqu'en 1971, Pierre Gaumont-Bonneau-Guillette (<i>White Rose</i> , kérosène)	89-98-226
1883	Cordonnerie sur le lot 157		86
1888	Permission du diocèse pour l'achat d'une maison pour le sacristain		35
1892	Achat complété (1893)	La maison est face à l'église au 129, rang de l'Église Nord, lot 209 ptie	35
1899-1909	Installation d'un boulanger au 127, rang de l'Église Nord, sur le lot 207, Misaël Ledoux-Louis Roy		88
1905	L'église et la sacristie sont en mauvais état	Le cimetière est presque rempli et l'Évêque ordonne d'agrandir ou d'acheter un autre terrain	36
1909	La boulangerie du lot 207 devient un magasin général, A. Lanoie	En 2002, c'est l'épicerie du village. Autre propriétaire : Hector Pincince	89
1909	Achat du terrain pour le futur cimetière		36
1910		Photos fromagerie Vadnais	96-97
1910	Décret pour la construction d'une nouvelle église	Récupération des matériaux, recul de la façade à égalité avec le presbytère, sacristie en partie sur l'ancien cimetière	36
1912	Bénédiction de la nouvelle église (9 juin)		37
1913	Inauguration du Couvent Saint-Joseph		52
1913	Construction de trottoirs	Rue Saint-Pierre et côté N-O du 2 ^e rang	70

Date	Évènement	Détail	page
1918-1920	Arrivée du téléphone	Installation de poteaux	92
1926	Installation des toilettes au couvent	<i>Back-house ?</i>	58
1937	Construction d'un édifice : salle municipale et station de pompe	Mention du creusement d'un réservoir Découverte d'ossements humains	38
1937		Description de la station des pompes + 2 puits de 25 pi ²	78
1940		Photo du magasin général Eugène Brouillard	158
1940	Pavage des rues		70
1947	Électrification		70
1953	Nivellement de la cour et terrasse du couvent		59
1963	Construction de la nouvelle école		54
1969	Dommage causé par le feu à la station de pompe		79
1973	Démolition de la salle municipale, pavage du stationnement		42
1974	Vente de la maison du sacristain	Acheté par Elphège Joyal (Robert Proulx 2002)	42
1982	Pose de l'aqueduc municipal		61
1985	Vente du presbytère		42
1987	Départ des religieuses du couvent		54
n.d.		Photo des pompes <i>White Rose</i>	131
n.d.	Cantine chez Gertrude	Lot 206?	128
n.d.	carrossier (1983), 396, rue Saint-Pierre		110
n.d.	Commerce de concombres au 412, rue Saint-Pierre		109
n.d.	Boutique de voiturier au 415, rue Saint-Pierre, au lot 206	Vers 1900	89
n.d.	415, rue Saint-Pierre	Photo de la maison de Vertume Tessier, lot 206	88
n.d.		Photos rues Saint-Pierre et Saint-Charles	87
n.d.		Photo de la station de pompe	78
n.d.		L'économie du village repose sur l'agriculture	68
n.d.		Photo du couvent	63
n.d.		Photo du couvent (ancien magasin?)	52

Tableau 4 Description des lots cadastraux anciens 204 à 209 (1880) du centre du village de Saint-Marcel-de-Richelieu, selon le Registre foncier du Québec

N° de cadastre	Lot	Adresse	Description	Date	Occupant	Détail	Éléments historiques	Commentaires
3 218 790	204 210 211	393, rue Saint-Pierre				Hercule Boisclair		
3 218 973	204	399, rue Saint-Pierre	De figure irrégulière, bornée au sud-est par le chemin de la Reine, au nord-ouest par les lots 205 et 209, au nord-est par une rue, au sud-ouest par les lots 210 et 211, contenant en superficie 42 arpents 90 perches	1880		Téléphore Lacroix		
3 218 975	205	culture	De figure irrégulière, bornée au sud-est par le lot 204, au nord-ouest par le lot 206, au nord-est par une route, au sud-ouest par le lot 209, contenant en superficie 24 perches 86 pieds	1880		Hercule Boisclair		
3 218 983	206	415 rue Saint-Pierre	De figure irrégulière, bornée au sud-est par le lot 205, au nord-ouest par les lots 207 et 208, au nord-est par une route et au sud-ouest par le lot 209, contenant en superficie trente-cinq perches et trente-six pieds	1880		Adélard Archambault, Marchand	Acte 26807 : hypothèque, description du lot	
3 218 980	207	127, rang de l'Église Nord	De figure irrégulière, bornée au sud-est par le lot 206, au nord-ouest par le chemin de la Reine, au nord-est par une route et au sud-ouest par le lot 208 ; contenant en superficie 24 perches	1880		Vente à M. Ledoux par le curé Beaudry	Acte 40830	L'épicerie du village occupe le lot 207 Aucun vestige en surface du lot 208
				1907		Joseph Lazette		
3 218 980	208		De figure irrégulière, bornée au sud-est par le lot 206, au nord-ouest par le chemin de la Reine, au nord-est par le lot 207, au sud-ouest par le lot 209; contenant en superficie 26 perches 188 pi	1880				
				1894	Cession au curé Beaudry par Marguerite Lachambre	Acte 36652 : Bâtisses, dépendances, fabrique de chaussures (?)		
				1907	Vente à M. Ledoux par le curé Beaudry	Acte 40830		

N° de cadastre	Lot	Adresse	Description	Date	Occupant	Détail	Éléments historiques	Commentaires
3 218 981	209 ptie	129 rang de l'Église Nord		1889	Cession à la Fabrique de Guilbault à J. Baudry, ptre	Acte 33030 : moins la partie de lot appartenant à J-Bte Plamondon (magasin)	Maison du sacristain (1892-1974)	Partie nord-ouest du lot 209
				1892	De J-Bte Plamondon à J.Baudry, ptre	Acte 33020 : lot 209 ptie		
				1892	De J. Baudry à Fabrique St-Marcel	Acte 35507 : lot 209 ptie avec maison		
3 218 982	209	131, rang de l'Église Nord	De figure irrégulière, borné au sud-est par le lot 204, au nord-ouest par le chemin de la Reine, au nord-est par les lots 205-206 et 208, au sud-ouest par le lot 210, contenant un arpent 15 perches 52 pieds	1884	Anselme Plamondon, Marchand	Acte 29494 : obligation	Maison, dépendances, couvent (1913), four	
				1887	Vente par le Shérif à P. P. Martin	Acte 31535 : soustraction d'une partie de lot		
				1889	De Martin à Georges Guilbault	Acte 32935 : soustraction d'une partie de lot		
					De Guilbault à Roch Guilbault	Acte 32936		
					De Durocher à G.Guilbault	Acte 37554 : reste du lot 209		
				1896	De Guilbault à H. Levasseur	Acte 37555 : partie est du lot 209, fromagerie, bouilloire		
3 218 952	197 198 199	396, rue Saint-Pierre		1880	Vitaline Peltier			En 2002, l'endroit est occupé par un carrossier
3 218 953	198 199 200	402, rue Saint-Pierre		1880	Joseph Gagnon			
3 219 622	199 200	412, rue Saint-Pierre		1880	Sophie Martineau veuve de Jean Leblanc Philomène Cordier veuve d'Amable Paul			En 2002, l'endroit est occupé par un commerce de transformation de concombres (1954)

N° de cadastre	Lot	Adresse	Description	Date	Occupant	Détail	Éléments historiques	Commentaires
3 218 943	181 200 20 1	420, rue Saint-Pierre		1880	Pierre Gaumont Louis Guertin Philomène Cordier		Forge (1880), pompes à essence (vers 1925)	
3 218 944	175 176 177 180 181 201 20 2	424, rue Saint-Pierre		1880	Louis Guertin Pierre Gaumont			
3 218 956	202 20 3	125, rue de l'Église nord						
3 219 003	77				Terrain de la Fabrique		Ancien cimetière, charnier, citernes, station de pompe, clôture, place centrale, pieux	Le terrain de la station de pompe est couvert de pierre concassée
3 218 987	75	La maison est sur la rue de l'Église sud						
3 219 000	75	447, rue de l'École						
3 219 001	75	443, rue de l'École						
3 219 722	75	culture						
3 218 818	75	culture						
3 219 721	75	culture			François Messier			

5.2 Éléments historiques liés au développement de Saint-Marcel-de-Richelieu²

5.2.1 La période seigneuriale

La colonisation française dans la région de la rivière Yamaska débute en 1701 alors que René Fézeret reçoit du roi le fief Saint-Charles qui se compose du territoire actuel de Saint-Marcel et d'une partie de Saint-Aimé. Le petit-fils de René Fézeret, Charles-Henri de Thiersant, hérite de la propriété vers 1720 et y construit une maison et un moulin aux abords de la rivière Yamaska. Ces bâtiments sont détruits au cours des guerres contre les Amérindiens et les Anglais. Après la Conquête, en 1764, les héritiers Thiersant cèdent la seigneurie à George Jackson qui la revend à Thomas Barrow, en 1772. Elle demeure la propriété de la famille Barrow jusqu'à ce qu'Aimé Massue en devienne propriétaire, en 1833. Ce dernier complète le réseau des rangs déjà tracés en faisant ouvrir des chemins autour de la seigneurie. Entre 1834 et 1835, plus de 81 terres sont concédées dans le fief Saint-Charles et on commence la colonisation des terres qui sont plus éloignées de la rivière.

5.2.2 Historique municipal

La Paroisse de Saint-Aimé, sur la rive ouest de la rivière Yamaska, devient la première paroisse de la seigneurie Massue en 1834. Dès 1840, les habitants les plus éloignés plaident pour se détacher de Saint-Aimé, mais ce n'est qu'en 1852 que Mgr Bourget, évêque de Saint-Hyacinthe, accède à leurs désirs. L'érection civile de Saint-Marcel-de-Richelieu a finalement lieu le 1^{er} septembre 1853. La paroisse de Saint-Marcel, dont le territoire a été détaché des paroisses de Saint-Aimé et de Saint-Jude, fait partie du comté de Richelieu et du diocèse de Saint-Hyacinthe (figure 6). Entre 1854 et 1855, on construit l'église et la sacristie sur un terrain concédé par le seigneur Gaspard Aimé Massue. Un curé y réside depuis le 8 octobre 1855, date de l'ouverture des registres. Quant au presbytère, il a été construit en 1856. La Fabrique fait ensuite l'acquisition d'une maison située face à l'église, en 1892, pour y loger le sacristain. En 1909, le premier cimetière est déménagé et, en 1912, la première église est démolie pour faire place à l'édifice actuel. En 1913, le couvent des sœurs de Saint-Joseph est inauguré dans une maison située dans la rue face à l'église; les sœurs y demeureront jusqu'à leur départ en 1987. En 1937, on construit un bâtiment au sud de l'église qui servira à la fois de station de pompe et de salle municipale. Ce bâtiment est démoli en 1973. Enfin, les infrastructures de l'aqueduc municipal sont construites en 1982.

² La description des éléments historiques, sauf avis contraire, a été réalisée à partir de l'analyse des documents identifiés à la Fabrique Saint-Marcel et la lecture de l'album-souvenir du 150^e anniversaire de la municipalité, *Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002*.



Figure 6 Comté de Richelieu (*Atlas of town of Sorel and county of Richelieu, Province of Quebec, 1880*. Hopkins H. W. ANQ, cote : G/1144/S6G475/H6)

5.3 Potentiel archéologique euroquébécois

Bien que selon la consultation du registre de l'ISAQ du MCCC (consulté en février 2012), aucun site archéologique de la période euroquébécoise ne soit connu dans la zone d'étude, il est possible de retrouver des éléments de cette période à l'intérieur de la zone d'étude restreinte.

Le projet 154-06-0407, tel que défini sur le plan de l'étude d'opportunité réalisée par la firme Teknika HBA inc. est d'une longueur totale de 275 m (plan 1). Le tracé prévu débute à la route 239 près de l'arrière de l'église et traverse le centre du village pour ensuite rejoindre la route 239 à l'est, vis-à-vis du numéro civique 390. Les travaux, qui entraîneront la disparition de deux résidences et de plusieurs bâtiments secondaires, seront effectués, en partie, dans des sols susceptibles d'abriter des vestiges d'occupation historique : terrain de la Fabrique et lots centraux. L'analyse du potentiel archéologique a tenu compte des plans cadastraux anciens (figures 7 et 8) et récents (figure 9), des données du registre foncier ainsi que des documents conservés par la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu sur l'histoire de la municipalité.

Des recommandations ont été rédigées pour chaque zone en tenant compte du potentiel de chacune. Le centre ou noyau du village, lequel s'avère la partie la plus sensible sur le plan archéologique, comprend, entre autres un cimetière désaffecté, un bâtiment disparu (stations des pompes) et, à l'écart de l'emprise des travaux prévus, des vestiges probables d'une église et d'une sacristie. Devant l'église, le projet traverse certains lots centraux qui ont connu une occupation continue depuis 1855.

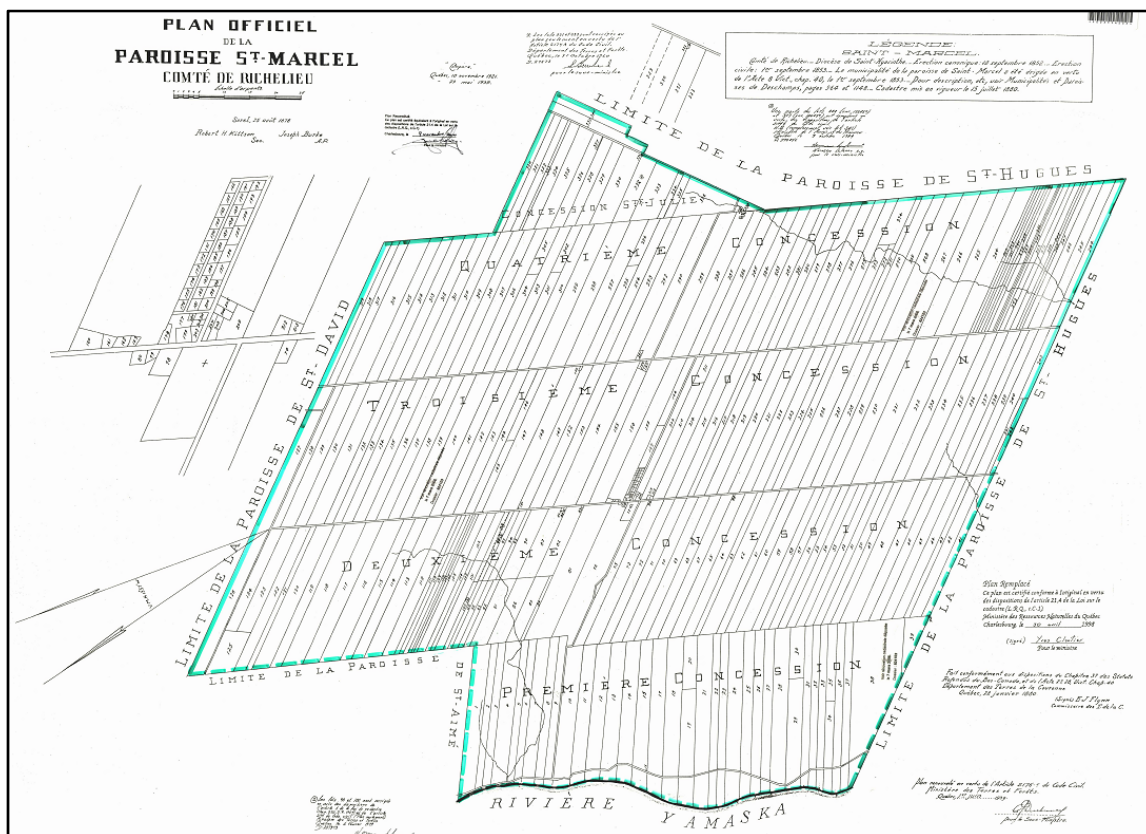


Figure 7 Cadastre ancien de Saint-Marcel-de-Richelieu (extrait de : Plan officiel de la Paroisse St-Marcel. Comté de Richelieu, 1878. Registre foncier du Québec)

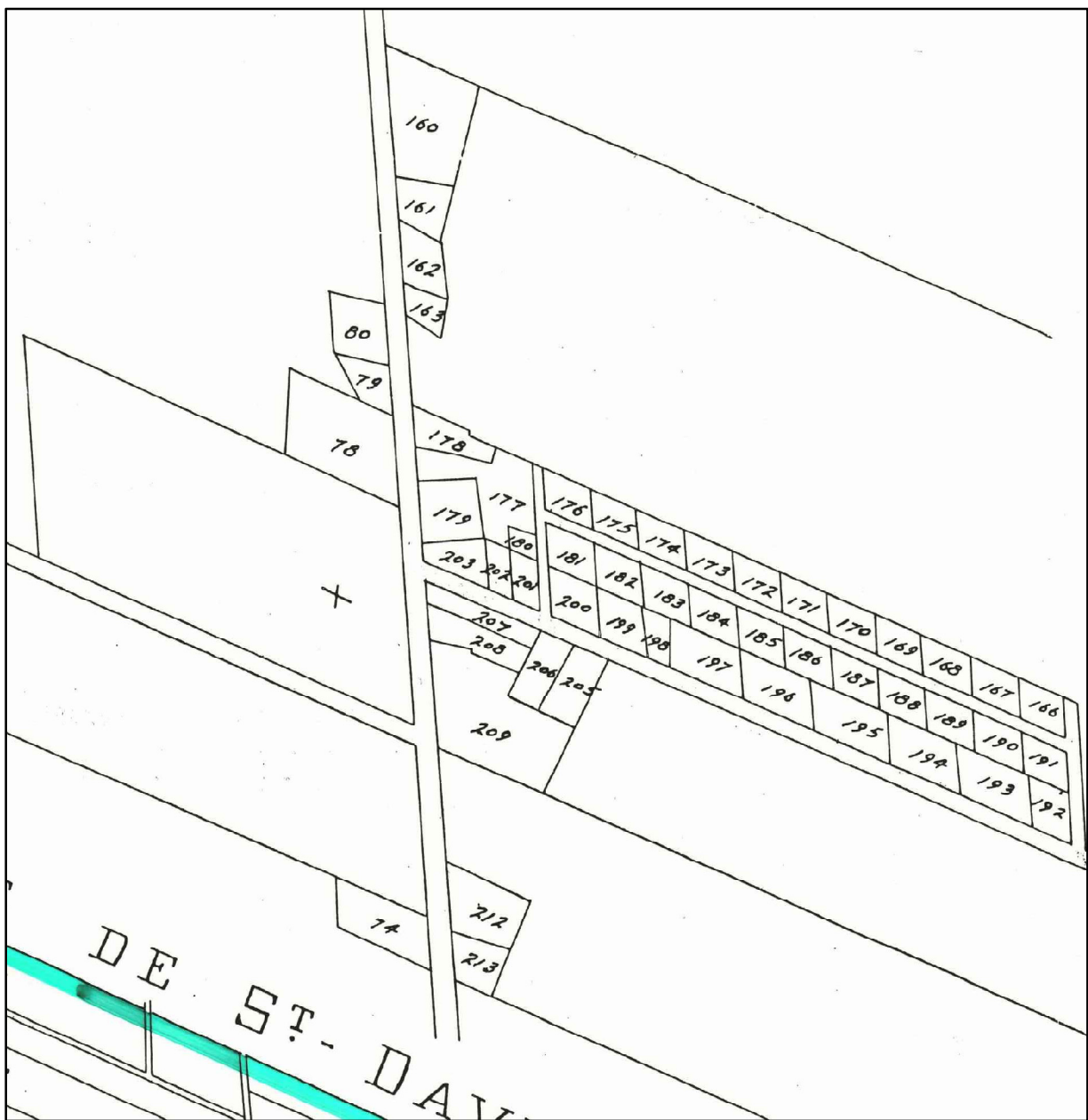


Figure 8 Extrait du cadastre ancien pour le centre du village de Saint-Marcel-de-Richelieu (extrait de : Plan officiel de la Paroisse St-Marcel. Comté de Richelieu, 1878. Registre foncier du Québec)

5.3.1 Zone à potentiel E1 (du ch. 0+000 au ch. 0+115)

La zone à potentiel E1 est localisée au nord de la route 239 (plan 2). Elle est constituée par le lot 77 du cadastre original (cadastre 2002 : 3 219 003), propriété de la Fabrique de la paroisse de Saint-Marcel. Ce lot a été concédé par le Seigneur G.A. Massue en 1853 pour y ériger une église. Celle-ci sera officiellement bénie le 14 novembre 1855. Elle sera remplacée par une nouvelle église en 1912. L'ancienne église de 1855 était située à ± 28 m au nord du km 0+090. Le premier cimetière, dont nous ne connaissons pas la localisation exacte, était situé derrière la première église et devait probablement déborder la largeur du bâtiment.

«Vu que l'église et la sacristie ne sont plus susceptibles d'être réparées, la permission est accordée de construire une église et sacristie nouvelle. Le tout sera démoli avec soin afin de récupérer les matériaux encore utiles pour réduire les coûts. L'église ne pourra être construite sur les mêmes fondations, car elle devra être reculée de façon à être à égalité avec le presbytère déjà existant (1856), et la sacristie sera en partie sur l'ancien cimetière.» (Le comité de l'Album, 2002 : 36)

En 1906, la fabrique prévoit agrandir vers l'ouest le cimetière qui se trouvait derrière la première église, sur le terrain qui borde la route allant au Bord de l'eau (route 239 vers la rivière Yamaska). Une demande est faite au conseil de l'Hygiène, qui refuse, entre autres en raison de la proximité d'un fossé (idem : 36). Le cimetière sera finalement déménagé en 1909 sur un nouveau terrain situé sur le rang de l'Église Nord.

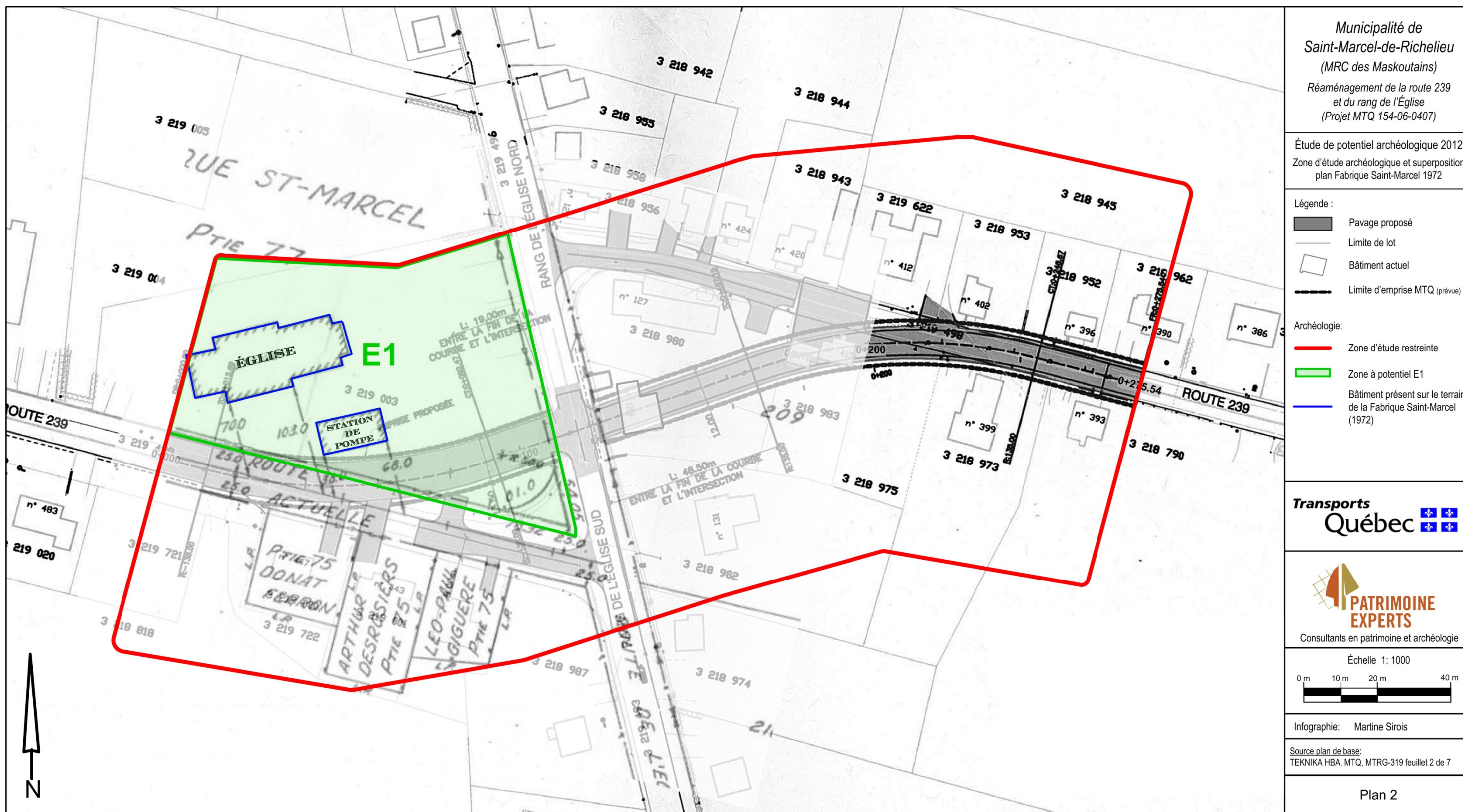
On rapporte au sujet du cimetière que des ossements humains auraient été trouvés en 1937, lors de la construction de la station de pompe située au sud de l'église actuelle. Bien que cet événement n'ait pas été corroboré, il est possible que des sépultures ou des ossements soient demeurés dans le sol après le déménagement de 1909. Il est prévu que le tracé de l'emprise de la future route 239 passera directement sur le site de la station de pompe démolie en 1973 ou très près de celui-ci. Le bâtiment est visible sur les photos aériennes 64526-157 (figure 10) et 158 (1964), sur un plan de l'ingénieur G. Lebrun (figure 12, plan 2) ainsi que sur une photo d'archives (figure 11). Les documents mentionnent que, lors de la démolition, des piliers de béton ont été enlevés et que le site a été comblé avec de la pierre concassée. On ignore le traitement réservé aux citernes qui se trouvaient à l'arrière du bâtiment. Il se peut qu'elles soient toujours en place et qu'elles aient été remblayées.



Figure 10 Vue aérienne de l'église, de la station de pompage et de l'intersection de la route 239 avec le rang de l'Église (extrait et agrandissement de la photographie aérienne 64526-157. Ministère des Terres et Forêts, Photo-cartothèque provinciale, 1964)



Figure 11 Vue aérienne de l'église, du presbytère et de la station de pompe (tiré de l'album souvenir *Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002*)



Plan 2 Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euroquébécois E1, ainsi que la superposition d'un plan de la Fabrique Saint-Marcel qui date de 1972 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)

5.3.2 Zone à potentiel E2 (du ch. 0+115 au ch. 0+180)

La zone à potentiel E2 est localisée à l'est du rang de l'Église Nord (plan 3). Elle est constituée des anciens lots 207, 208 et 209 du cadastre original (cadastre 2002 : 3 218 980, 3 218 981 et 3 218 982). Ces lots, situés devant l'église, ont connu une occupation continue depuis 1855.

Le nouveau tronçon devrait passer au centre de la zone à potentiel E2 dont quelques bâtiments sont visibles sur le plan de localisation des travaux et la photo aérienne HMQ04-118-3 (2004) (figure 13 et plan 3). Les travaux devraient entraîner la destruction de quelques bâtiments, dont la maison du numéro civique 129, rang de l'Église Sud, qui a déjà appartenu au sacristain, ainsi qu'un garage situé à l'arrière et un hangar construit dans la partie sud-ouest de l'ancien lot (208) (photo 1).

Des bâtiments maintenant disparus étaient présents sur ces anciens lots (207-209) (plan 3). Des bâtiments, visibles en fond de lot sur un plan réalisé après 1973 (figure 14) et trouvé à la Fabrique, semblent maintenant disparus. D'autres ont pu tout simplement changer de vocation. C'est ainsi que l'on sait qu'un fabricant de chaussures habitait le lot 208 (numéro civique 129, rang de l'Église Sud). Des traces associées à cette activité pourraient être présentes dans le sol. Les deux autres terrains correspondants aux anciens lots 207 et 209 (numéros civiques 129 et 131, rang de l'Église Sud) et qui pourraient être touchés par le tracé du projet sont susceptibles de contenir des éléments anciens. C'est ainsi que le premier terrain (lot 207) a abrité une boulangerie et un magasin général avant de devenir l'épicerie du village. Tandis que le second (lot 209) a servi de résidence-magasin (1880-1910) et de couvent-école (1913-1987). Les documents signalent également sur ce lot, des installations liées à une fromagerie ainsi qu'un four (archives de la Fabrique). Aucune localisation précise n'est fournie. La plupart des résidences et des hangars devraient se trouver à leur emplacement original, mais des vestiges de dépendances anciennes (écurie, poulailler, latrines, etc.) pourraient cependant subsister dans le sous-sol sur les terrains concernés.



Photo 1 Les maisons du 127, 129 et 131 du rang de l'Église Nord (Patrimoine Experts 2012)



Figure 13 Vue aérienne du noyau villageois avec l'église et l'intersection de la route 239 avec le rang de l'Église. La ligne rouge correspond à une partie de l'emprise prévue (extrait et agrandissement de la photographie aérienne HMQ04-118-3. Photo-cartothèque provinciale, 30 mai 2004)

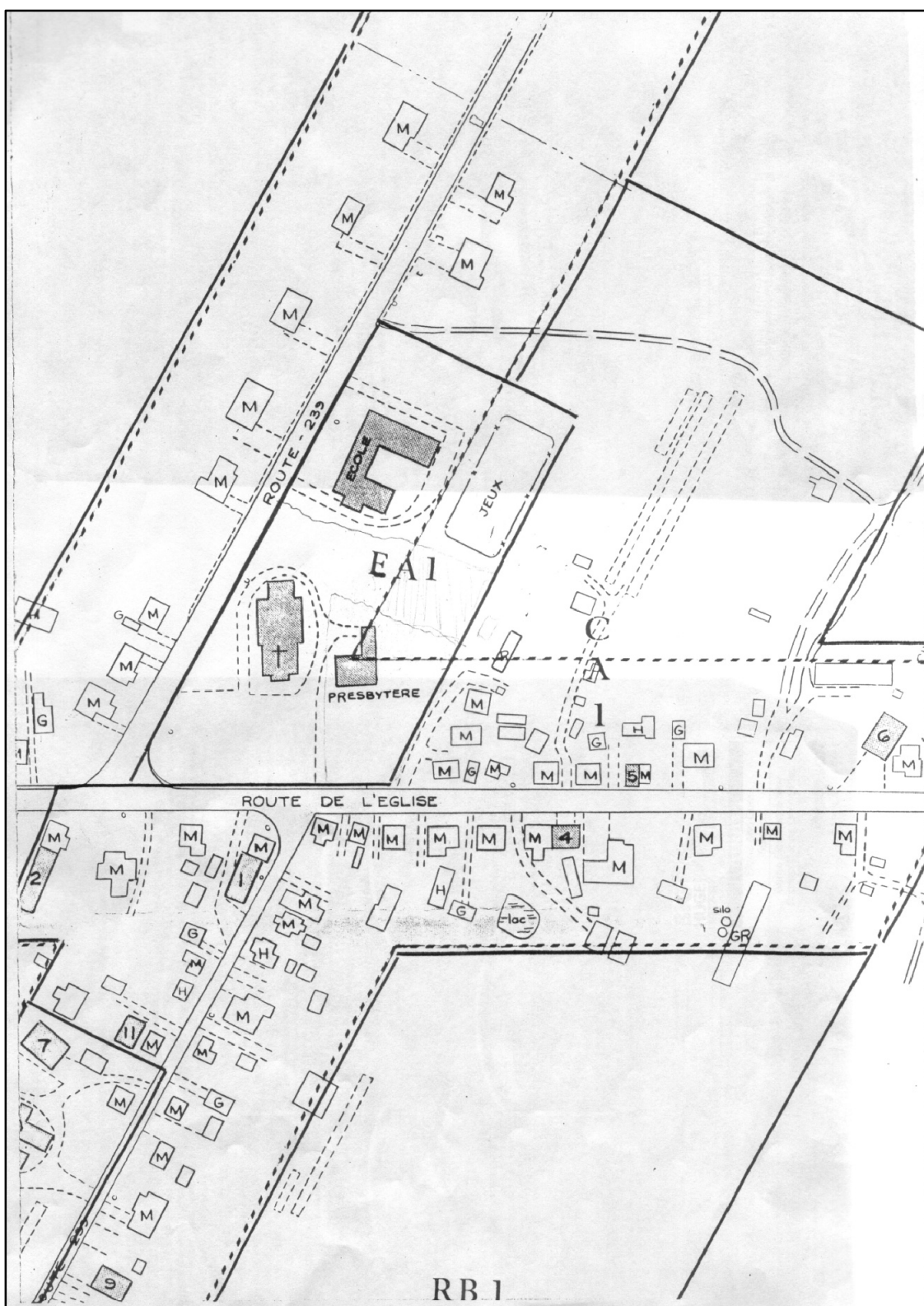
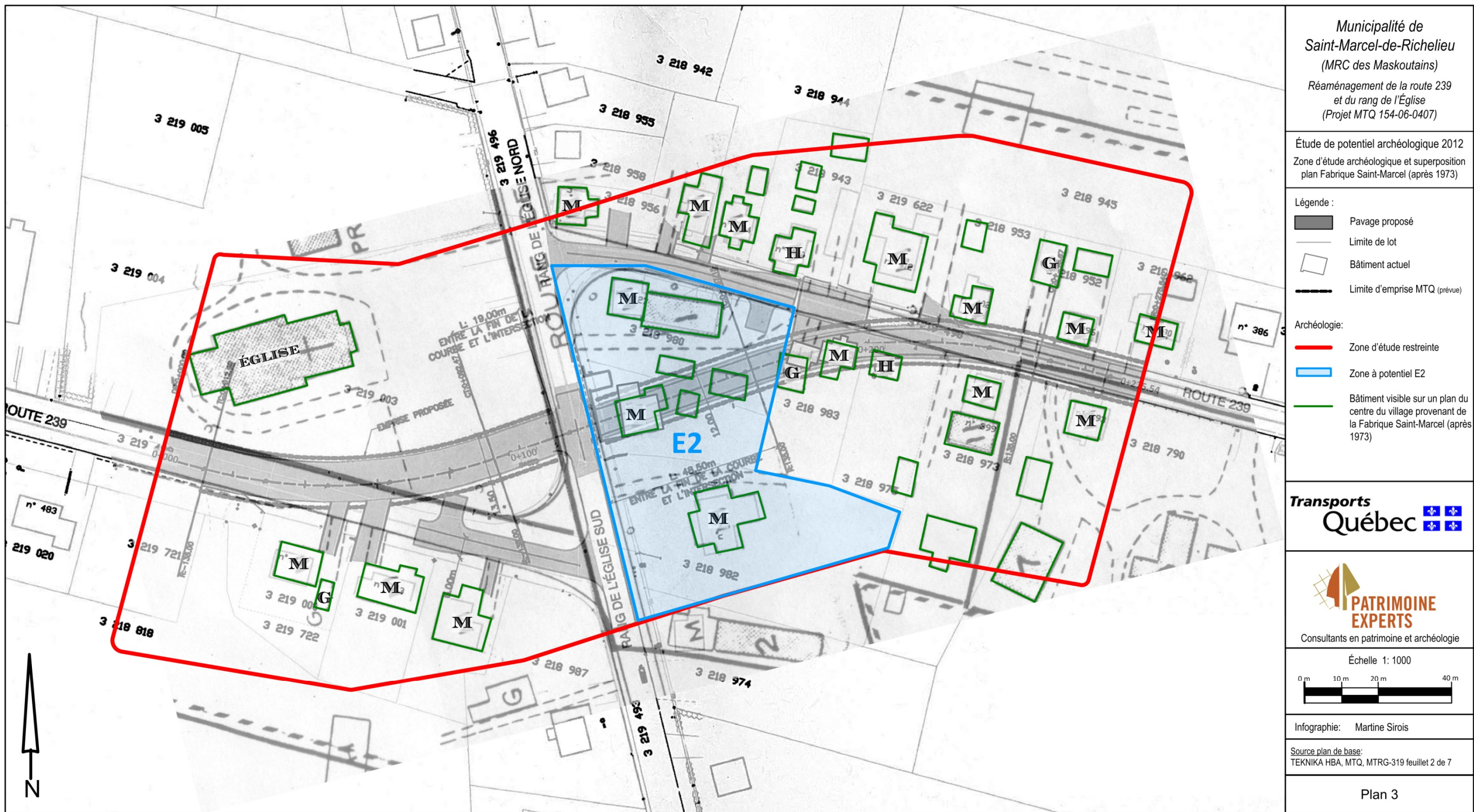


Figure 14 Plan du centre du village, sans date (réalisé après la destruction de la station des pompes en 1973) (tiré des Archives de la Fabrique de Saint-Marcel-de-Richelieu)



Plan 3 Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E2, ainsi que la superposition d'un plan du centre du village et provenant de la Fabrique Saint-Marcel qui date d'après 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)

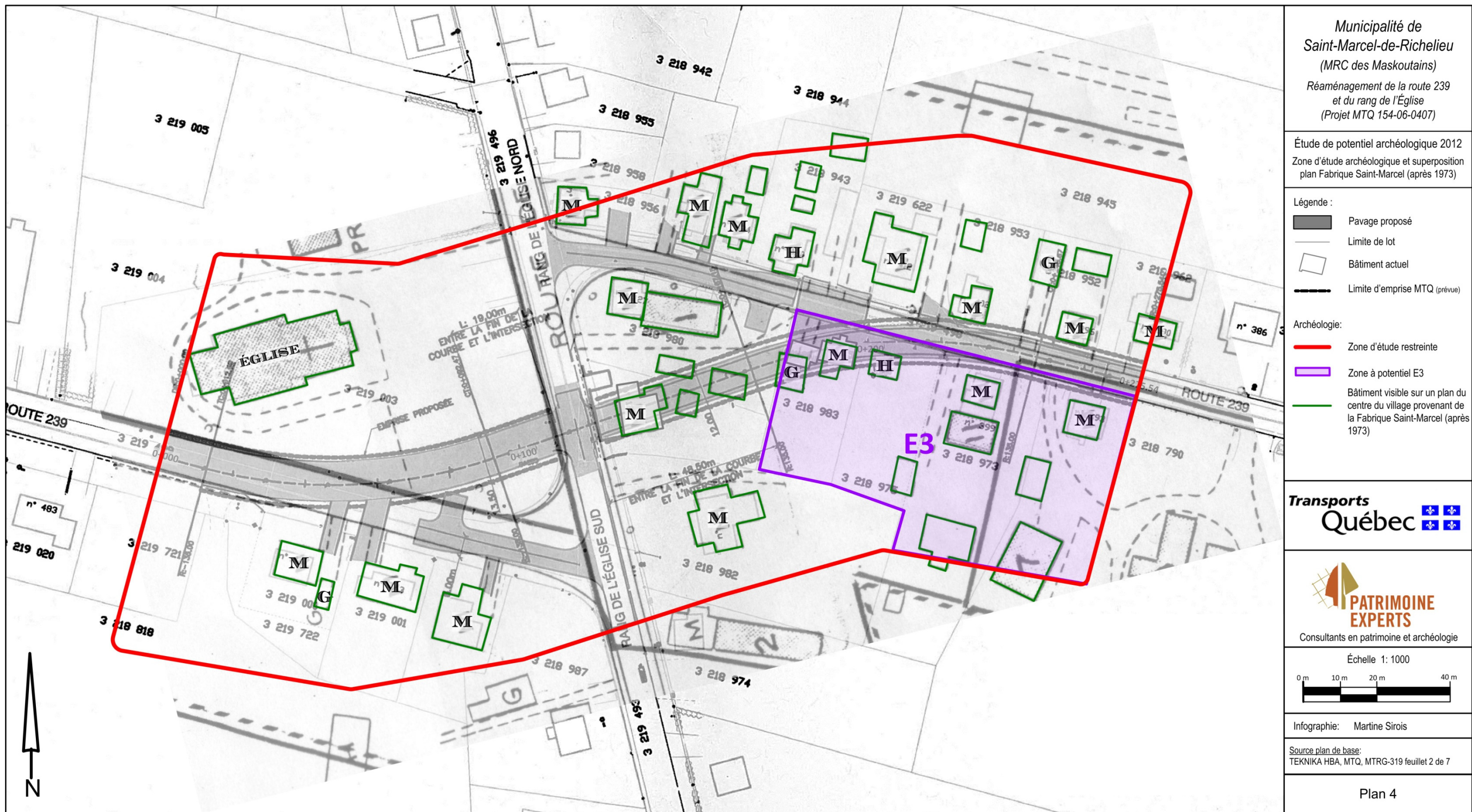
5.3.3 Zone à potentiel E3 (du ch. 0+180 au ch. 0+275)

La zone à potentiel E3 est localisée au sud de la rue Saint-Pierre (route 239) (plan 4). Elle est constituée d'une partie des anciens lots 204, 205, et 206 du cadastre original (cadastre 2002 : 3 218 983, 3 218 975, 3 218 973 et 3 218 790 (partie)).

Tout semble indiquer que la rue Saint-Pierre ait joué un rôle commercial dans la municipalité. C'est ainsi que se trouvaient sur le lot 206 (3 208 983) (numéro civique 415, rue Saint-Pierre) une boutique de voiturier (Vertume Tessier) et une cantine, alors qu'une beurrerie-fromagerie (figure 15) et une *shed à glace* (glacière) étaient situées sur le lot 204 (3 218 973) (numéro civique 399, rue Saint-Pierre). Le plan du centre du village (figure 14) retrouvé dans les archives de la Fabrique, non daté, mais probablement réalisé après 1973 (la station des pompes qui a été détruite en 1973 n'apparaît pas sur ce plan), montre plusieurs bâtiments qui sont soit modifiés, soit disparus. Ainsi, on peut remarquer un bâtiment en front sur le lot 205 (3 218 976), entre les numéros civiques 399 et 415, rue Saint-Pierre et la présence de plusieurs bâtiments en fond de terrain sur les lots 204 et 205 (3 218 976, 3 218 973 et 3 218 790). Certains de ces bâtiments, ainsi que les activités qui y étaient reliées, pourraient avoir laissé des traces dans le sol.



Figure 15 Beurrerie-fromagerie (1870-1955) présente sur le lot 204 (3 218 973) au numéro civique 399, rue Saint-Pierre (tiré de l'album-souvenir : *Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002*)



Plan 4 Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E3, ainsi que la superposition d'un plan du centre du village et provenant de la Fabrique Saint-Marcel qui date d'après 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)

5.3.4 Zone à potentiel E4 (du ch. 0+145 au ch. 0+275)

La zone à potentiel E4 est localisée au nord de la rue Saint-Pierre (route 239) (plan 5). Elle est constituée d'une partie des anciens lots 180, 181, 197, 198, 199, 200, 201, et 202 du cadastre original (cadastre 2002 (partie): 3 218 943, 3 218 944, 3 218 952, 3 218 953 et 3 219 622).

Ce n'est que vers 1940 que la rue Saint-Pierre a été asphaltée, mais on note quand même son existence sur le plan cadastral de 1878 (figures 7 et 8). Elle a probablement été tracée dès les débuts du village, vers 1855. L'analyse du plan du cadastre ancien (figures 7 et 8) montre qu'un développement domiciliaire était prévu au nord de la rue Saint-Pierre. Une multitude de petits lots ont ainsi été créés en prévision de trois rues supplémentaires. Ce développement n'a toutefois pas vu le jour. On remarque la présence de puisards en bordure nord de la route. Cette partie de la rue Saint-Pierre confirme son utilisation comme artère commerciale de la municipalité. La présence d'une forge (1880) et d'une pompe à essence (vers 1925) sur le terrain du numéro civique 420, rue Saint-Pierre (lots 181, 200 et 201 (3 218 943) en témoigne. Quant au terrain voisin (numéro civique 412, rue Saint-Pierre, lots 199 et 200 (3 219 622)), un commerce de transformation de concombres (1954) a déjà occupé les lieux. Il semble également que de nombreux bâtiments aient été modifiés au fil du temps et que des dépendances et hangars aient occupé une grande partie des terrains. Il est à noter qu'en 2002, un carrossier tenait un commerce au numéro civique 396, rue Saint-Pierre (lots 197, 198 et 199 (3 218 952).



Photo 2 Photo aérienne du village de Saint-Marcel-de-Richelieu, la zone E4 est visible en rouge (http://www.trekearth.com/gallery/North_America/Canada/Central/Quebec/Saint-Marcel-du-Richelieu/photo1203948.Htm (page consultée le 22 mai 2012))



Plan 5 Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, de la zone à potentiel euro-qubécois E4, ainsi que la superposition d'un plan du centre du village et provenant de la Fabrique Saint-Marcel qui date d'après 1973 (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)

6.0 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

L'étude de potentiel archéologique de la zone d'étude n'a pas permis d'identifier de zones à potentiel archéologique amérindien spécifique dans la zone d'étude restreinte. Nous considérons que les puits de sondage et les tranchées archéologiques, suggérés dans les zones à potentiel euroquébécois situées dans la zone d'étude restreinte, permettront également de vérifier le potentiel amérindien préhistorique et historique. Il faudra pour cela être particulièrement attentif au niveau naturel atteint dans les excavations archéologiques pour être en mesure de déceler toutes traces d'occupations amérindiennes préhistoriques ou historiques.

Par contre, quatre zones à potentiel archéologique euroquébécois ont été délimitées. Il est recommandé qu'un inventaire archéologique soit réalisé avant le début des travaux afin de vérifier le potentiel archéologique à l'intérieur des limites des travaux situés dans les zones à potentiel archéologique. Cet inventaire devrait prendre la forme de sondages, excavés mécaniquement à l'aide d'une rétro-excavatrice selon les recommandations émises pour chacune des zones à potentiel archéologique.

6.1 Plan d'intervention pour le potentiel archéologique euroquébécois

Quatre zones à potentiel archéologique euroquébécois ont été identifiées dans la zone d'étude restreinte (plans 6 et 7).

La zone à potentiel archéologique E1 (plan 2) est localisée sur les terrains de la Fabrique de Saint-Marcel. Certains éléments associés à la station de pompe (salle municipale) et à l'ancien cimetière pourraient être présents dans les sols qui seront touchés par les travaux d'aménagement. Il est donc recommandé d'effectuer un inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux situés dans la zone à potentiel. Les puits de sondage devraient avoir une dimension minimum de 1 m x 2 m et être distants de ± 5 m les uns des autres. Si l'emprise des travaux prévus le permet, il est recommandé de remplacer une partie des puits de sondage par de longues tranchées couvrant de plus grandes sections entre le ch. 0+000 et 0+070. Ces tranchées, de 1 à 2 m de large et de 5 à 10 m de long, donneraient une meilleure visibilité de la stratigraphie et limiteraient les risques de découverte de sépultures pendant les travaux d'aménagement.

La zone à potentiel E2 (plan 3) est localisée à l'est du rang de l'Église, entre les deux tronçons de la route 239 actuelle. En prévision du nouveau tronçon, deux résidences seront démolies ou déménagées. L'une d'elles se trouve sur le rang de l'Église (numéro civique 129). Plusieurs bâtiments ont occupé les divers lots de la zone à potentiel E2. Une boulangerie, un fabricant de chaussures, une fromagerie et un four (?) devaient se trouver sur l'un ou l'autre des terrains. Des éléments associés à ces occupations, ainsi qu'à d'autres bâtiments secondaires pourraient être présents dans les sols de cette zone. Il est donc recommandé d'effectuer un inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux situés dans la zone à potentiel. Les puits de sondage devraient avoir une dimension minimum de 1 m x 2 m et être distants de ± 8 m les uns des autres. L'emplacement des puits de sondage pourrait être déterminé par la localisation des bâtiments sur les plans 3 et 6, en tenant compte de la limite d'emprise des travaux d'aménagement et si possible en étant disposé en quinconce.

La zone à potentiel E3 (plan 4) est localisée au sud de la rue Saint-Pierre (route 239). En prévision du nouveau tronçon, deux résidences seront démolies ou déménagées. L'une d'elles se trouve sur la rue Saint-Pierre (numéro civique 415). Plusieurs bâtiments ont occupé les divers lots de la zone à potentiel E3. Une boutique de voiturier, une beurrerie-fromagerie, une *shed à glace* étaient présents dans cette zone à potentiel. Des éléments associés à ces occupations, ainsi qu'à d'autres bâtiments secondaires, pourraient être présents dans les sols de cette zone. Il est donc recommandé d'effectuer un inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux situés dans la zone à potentiel. Les puits de sondage devraient avoir une dimension minimum de 1 m x 2 m et être distants de ± 8 m les uns des autres. L'emplacement des puits de sondage pourrait être déterminé par la localisation des bâtiments sur les plans 4 et 6, en tenant compte de la limite d'emprise des travaux d'aménagement et si possible en étant disposé en quinconce.

La zone à potentiel E4 (plan 5) est localisée au nord de la rue Saint-Pierre (route 239). De nombreux bâtiments étaient présents sur les lots de cette zone à potentiel, dont une forge, une pompe à essence et une entreprise de transformation de concombres. Des éléments associés à ces occupations, ainsi qu'à d'autres bâtiments secondaires pourraient être présents dans les sols de cette zone. Il est donc recommandé d'effectuer un inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux situés dans la zone à potentiel. Les puits de sondage devraient avoir une dimension minimum de 1 m x 2 m et être distants de ± 5 m les uns des autres. Leurs emplacements devront tenir compte de la présence d'un système d'évacuation des eaux de surface, identifiable aux puisards visibles en bordure de la route.



Plan 7 Localisation de la route proposée et de la zone d'étude restreinte, ainsi que des zones à potentiel euroquébécois sur superposition du cadastre ancien de Saint-Marcel-de-Richelieu (1878) (MTQ, TEKNIKA HBA, MTRG-319, feuillet 2 / 7)

BIBLIOGRAPHIE

Documents imprimés

CHARLAND T.-M.

1964 *Histoire des Abénakis d'Odanak (1675-1937)*. Les Éditions du Lévrier, Montréal. 368 p.

CHAPDELAINE, C. et coll.

2007 Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne. Recherches amérindiennes au Québec. Montréal, 382 p.

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE EST (CRRNT) ET LE CRÉ MONTÉRÉGIE EST

2011 *Portrait de la forêt naturelle de la Montérégie Est, Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire*. Groupe Optivert inc., janvier 2011, 120 p.

DOCUMENTS DES ARCHIVES DE LA FABRIQUE DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Divers documents, rapports, cartes et plans conservés à la Fabrique

FILION M., FORTIN J.-C., LAGASSÉ R. et COLL.

2001 *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*. Les Presses de l'Université Laval, Québec. 557 p.

LAMBERT, P.

2001 *Le milieu naturel*. In Filion et coll. *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud*. Institut québécois de recherche sur la culture, Les régions du Québec 13, Québec.

LE COMITÉ DE L'ALBUM

2002 *Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002*. Éditions Louis Bilodeau & fils, Sherbrooke, Ill. 336 p.

NOLIN, M.C. et L. LAMONTAGNE

1990 *Étude pédologique du comté de Richelieu (Québec), Volume 1 Description et interprétation des unités cartographiques*. Direction générale de la recherche Agriculture Canada, 287 p.

OCCHIETTI, S. et P. J. H. RICHARD

2003 « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. ». Géographie physique et quaternaire 57(2-3) : 115-139.

PAGÉ, P.

- 1999** *Les Grandes Glaciations : L'histoire et la stratigraphie des glaciations continentales dans l'hémisphère Nord.* Guérin éditeur, 2^e édition, Montréal, 482 p.

PINTAL, J.-Y.

- 2009** *Parc éolien Montérégie de Kruger Énergie. Étude de potentiel archéologique.* SNC-Lavalin Environnement inc. 44 p.
- 2007** *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre bordure sud de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures.* Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2002** « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 41-54.

RUIZ, J., DOMON, G., JAMBON, C., PAQUIN, C., ROUSSELLE-BROSSEAU, L.-P.

- 2011** Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, 70 p.

RICHARD, P.J.H.

- 1985** *Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire*, Notes et documents, n° 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

- 1998** *Paysages régionaux du Québec méridional.* Les Publications du Québec, gouvernement du Québec, 213 p.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

- 1986** Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

YOUNG, O. M., M. R. HORNE, et AL.

- 1995** *A Biophysical Model for prehistoric Archaeological Sites in Southern Ontario.* Rapport inédit remis à Ontario Transportation.

Carte

Carte pédologique 31H15101 au 1 :20 000 de l'irda (institut de recherche et de développement en agroenvironnement), Novembre 2008..

Site Internet

Site Web de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

<http://www.saintmarcelderichelieu.ca/> (site consulté en février 2012)

Statistique Canada. 2012. *Saint-Marcel-de-Richelieu, Québec (Code 2454125) and Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 8 février 2012. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 15 mars 2012).

Vue aérienne du village de Saint-Marcel-de-Richelieu http://www.trekearth.com/gallery/North_America/Canada/Central/Quebec/Saint-Marcel-du-Richelieu/photo1203948.Htm (site consulté le 22 mai 2012))

Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain, le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains : www.mrcmaskoutains.qc.ca/client/uploads/1346/301852724155016.pdf, (site consulté en juillet 2012)